

Compte rendu d'activités
Bibliothèque Pour Tous de Champagné

Année 2013

Tout d'abord, je vous prie de bien vouloir excuser mon absence à cette assemblée générale 2014.

Bon an, mal an, la biblilothèque Pour Tous de Champagné maintient son rythme.

Une quarantaine de familles inscrites. Pour la plupart de ces familles, il s'agit d'inscriptions qui ne concernent que les enfants et quelques jeunes. Inscription du CAS

Quatre bénévoles assurent régulièrement les permanences mais je reste la seule certifiée ce qui représente une difficulté majeure pour la gestion de notre bibliothèque. Je veux dire que je me retrouve seule pour les commandes de livres, la comptabilité, les statistiques, les rappels auprès des lecteurs qui tardent à rapporter les livres, l'enregistrement, l'épuration des étagères et les animations !.....

Les bénévoles de Champagné, adhérents à l'association, ne suivront pas de formation d'une part parce que 2 d'entre elles sont en activité professionnelle et que, d'autre part, elles sont engagées dans d'autres associations. Cependant, ces bénévoles se montrent très compétents tant auprès des lecteurs que dans la connaissance des ouvrages.

Se pose également le problème de la passation de responsabilité, sachant que depuis environ 14 ans je me trouve à la tête de la biblilothèque de Champagné. Je crois me souvenir que le règlement exigeait qu'après 9 années nous passions la main! La municipalité envisage dans les prochaines années de nous proposer un local plus grand et certainement plus convivial mais j'ignore ce qu'il adviendra de nous si l'envie les prend de créer une « médiathèque » avec un salarié... Nous avons encore le temps de la réflexion.

En ce qui concerne nos activités :

Les permanences :

Chaque mercredi de 16 heures à 18h,30

Chaque vendredi de 10 heures à 11h30 et de 17 heures à 19 heures

Nous accompagnons régulièrement le Centre d'Animations Sociales pendant la semaine d'éducation contre les discriminations. Celle-ci se déroule, chaque année en mars. En 2013 notre participation consistait à préparer et enregistrer une pièce de théâtre pour la radio locale.

Nous accueillons, une fois par mois, des groupes d'une dizaine d'enfants ou de jeunes du centre de loisirs. Ils empruntent des ouvrages.

Les animations bébés lecteurs : Toutes les 6 semaines nous préparons, en commun, une animation sur d'un thème choisi par la directrice du multi accueil, la responsable du Relais Assistantes Maternelles et moi-même.

Quelques thèmes développés en 2013 : l'eau, les couleurs, l'anniversaire, le printemps....
Les animations se déroulent au sein de la maison de l'enfance.

Depuis septembre 2013 nous proposons 3 animations dans la matinée (au lieu de 2). Ces animations regroupent les enfants du multi accueil avec des animatrices, les assistantes maternelles et les parents disponibles.

Après chaque animation Bibliothèque Pour Tous dépose une dizaine d'ouvrages pour les petits de la maison de l'enfance.

Participation aux prix nationaux ou départementaux

Animation adultes En 2013, pour la 2ème année, Catherine et Nicole présentaient les « coups de coeurs » aux lecteurs de Champagné.

Je tiens à les remercier pour leur gentillesse très appréciée par nos auditeurs, le choix des romans proposés et pour leur fidélité à notre bibliothèque de Champagné.

PROJETS 2014

Poursuivre notre participation aux semaines d'éducation contre les discriminations, cette année nous organisons des ateliers lecture.

Maintenir les animations au sein de la maison de l'enfance (gourmandise, les papas)....

Participer aux différents prix proposés par le département ou le national et poursuivre la mise en place dans les écoles de la commune du prix « livrentête »

Reconduire, sous la houlette de Nicole et Catherine notre animation « coups de coeur » et si possible en prévoir une en automne et une au printemps.

Jury dans une classe de CM2 inscrite au concours national « les petits champions de la lecture »

Dans la mesure de nos possibilités, s'inscrire comme acteurs dans la réforme des rythmes scolaires qui ne se mettra en place qu'en septembre 2014 dans la commune.